



## **LIGUE TCHADIENNE DES DROITS DE L'HOMME (L T D H)**

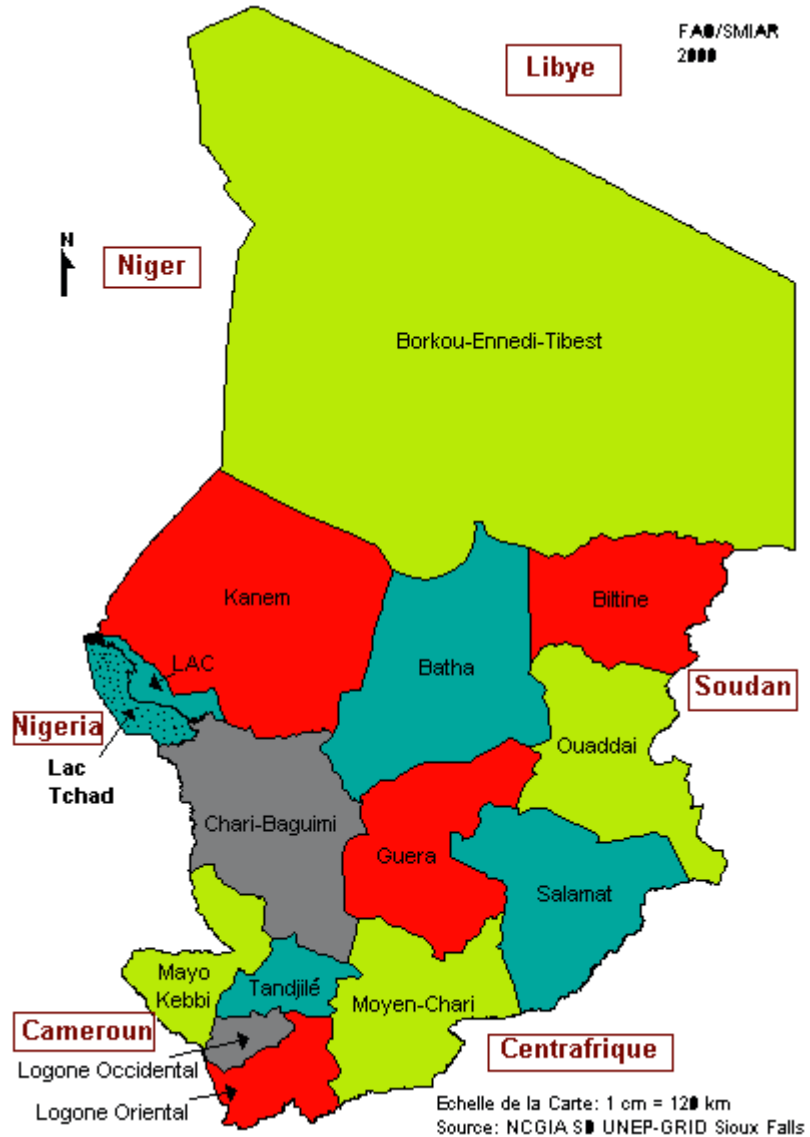
ONG Indépendante affiliée de Fédération Internationale des Ligue des Droits de l'Homme (FIDH)  
Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme ( UIDH)  
Lauréate du Prix International des Droits de l'Homme 1992 ( American BAR Association)  
Membre Observateur de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples

Bureau National

# Rapport sur les événements du 13 avril 2006

Édité par la LTDH

# CARTE ADMINISTRATIVE DU TCHAD



## Introduction : chronologie de la crise politique du Tchad

En 2001, Idriss Déby, réélu pour la seconde fois, déclarait dans un journal français, *Le Monde* qu'il ne toucherait pas à la Constitution de mars 1996 au terme de son mandat qui s'achèverait en 2006. La constitution de 1996, qui est le résultat d'un consensus dégagé par la Conférence Nationale Souveraine de 1993 limitait en effet à deux le mandat présidentiel. Toute la classe politique y avait cru.

\* En décembre 2004, lors de son congrès ordinaire, le parti au pouvoir, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) appelle à la modification de la Constitution. Le Tchad amorce son entrée dans la crise politique. Les frères Erdimi, neveux de Déby et considérés comme les véritables architectes du régime Déby sont hostiles à la révision de la Constitution. Ils sont écartés des travaux du congrès.

\* Depuis Washington où il est ambassadeur du Tchad aux Etats Unis, Ahmat Hassaballah Soubiane, compagnon de Déby à la prise du pouvoir en 1990, dénonce cette dérive dictatoriale dans une lettre incendiaire et entre en rébellion.

\* Au sein de la garde présidentielle la décision du MPS passe mal. Aussi, le 16 mai 2005, des éléments de la Garde Républicaine organise à l'aéroport de N'djamena une tentative d'assassinat du président Déby qui devait rentrer de Bamako. Le complot est déjoué grâce aux services secrets français. A la surprise générale, le Chef de l'Etat ne met pas aux arrêts les auteurs. Depuis, la méfiance s'installe entre Déby et ses proches, notamment les frères Erdimi accusés d'être les cerveaux du coup d'Etat.

\* Le 26 mai 2005, l'Assemblée Nationale, dominée au 2/3 par le parti au pouvoir et ses alliés adopte le projet de la nouvelle Constitution qui saute le verrou de la limitation de mandats présidentiels.

\* Certains partis de l'opposition rompent alors leur alliance avec le parti au pouvoir ; une vingtaine de partis de l'opposition créent la Coalition des Partis Politiques pour la Défense de la Constitution (CPDC) qui estime que « **le consensus né de la Conférence Nationale Souveraine de 1993 était brisé par l'adoption de ce projet de Constitution** » et décide de boycotter le processus électoral qui devrait être sanctionné par le référendum constitutionnel et les élections présidentielles. L'appel au boycott du recensement électoral est lancé, sauf le parti FAR de Ngarlédji Yorongar.

\* 06 juin : adoption par référendum du projet de la nouvelle Constitution.

\* En réponse la dénonciation des irrégularités observées dans le vote référendaire par l'opposition et certaines associations de la société civile, le pouvoir durcit sa position : 04 journalistes sont arrêtés arbitrairement en juillet et condamnés de lourdes peines de prison ferme allant de trois mois à trois ans et à des amendes allant de trente mille à trente millions de francs Cfa. Ils seront libérés en septembre 2005 par la Cour d'Appel pour vice de procédure, mais

surtout par la déterminante mobilisation de la communauté nationale et internationale.

\* 14 juillet : l'Ambassadeur de France au Tchad fustige les journalistes, la presse indépendante et la société civile dans son discours devant les invités venus pour la fête en France. Le parti pris de la France dans les affaires intérieures tchadiennes se montre au grand jour, dans un contexte de répression des journalistes.

\* 02 octobre : Yaya Dilo, colonel de la Garde Présidentielle se retire à l'Est et crée le SCUD, Socle pour le Changement, l'Unité et la Démocratie. Plusieurs dizaines d'officiers et de soldats rejoignent le SCUD.

\* Dans la nuit du 13 au 14 novembre 2005, le Colonel Djibrine Dassert compagnon d'arme de Déby, attaque simultanément le camp de la Garde Nationale Nomade (GNNT) et le camp de formation militaire de Koundoul, et se retire dans le Sud du pays.

\* 07 novembre. Ouverture d'une autre crise sur un front nouveau : le gouvernement fait modifier la Loi 001 portant gestion transparente des revenus pétroliers du 11 janvier 1999 en Conseil des Ministres et l'Assemblée Nationale adopte cette modification le 29 décembre, malgré les pressions de la Société Civile tchadienne et de la communauté internationale. Un autre front s'ouvre, dès lors que le président de la banque Mondiale, Paul Wolfowitz exprime son indignation et demande au gouvernement de revenir sur sa décision sous peine d'éventuelles mesures de rétorsion.

\* Fin novembre, deux piliers du régime de Déby, Tom et Timan ERDIMI rejoignent la rébellion.

\* 18 décembre 2005, le groupe rebelle RDL de Mahamat Nour Abdelkérime entré en rébellion depuis 1994 attaque la ville d'Adré. Commence alors la crise politique entre le Soudan et le Tchad dont le gouvernement déclare être en « **état de belligérance** » avec le Soudan qu'il accuse d'héberger et de couvrir les rebelles tchadiens.

\* 05 janvier : gel de l'ensemble des décaissements de la BM au profit du Tchad, soit 124 millions de \$US.

\* 11 janvier : gel par la BM de l'ensemble des avoirs pétroliers tchadiens logés à la City Bank.

\* 12 janvier : promulgation de la nouvelle loi 001 par le Chef de l'Etat Tchadien

\* Le 08 février 2006 à Tripoli, signature d'un accord de paix par Idriss Déby Itno et El Béchir sous l'égide de Khadafi.

\* 17 février, défection de deux généraux pilier du régime : Séby Aguid, oncle de Déby, ancien commandant de la Garde présidentielle, et Issaka Diar Djangoss, commandant le groupement blindé de l'armée nationale. Entre temps, Mahamat Nour crée le Front Uni pour le Changement (FUC), alors que le Président Déby radie des rangs de l'armée 72 officiers ayant rejoint la rébellion début mars.

\* février : les organisations de la société civile réunies au sein du **Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation Nationale** propose à tous les acteurs de la classe politique (pouvoir, opposition démocratique, forces sociales,

opposition armée, communauté internationale, etc.) un processus de sortie de crise.

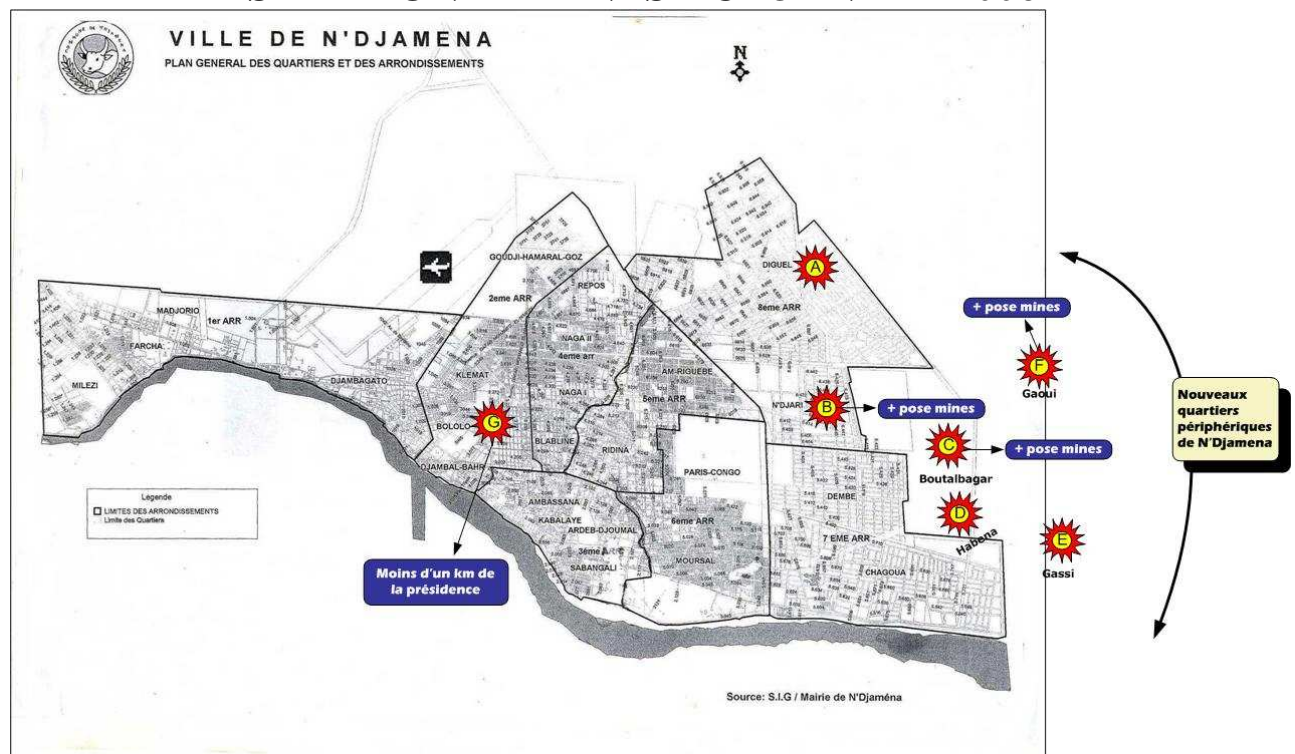
\* dans la nuit du 14 au 15 mars, nouvelle tentative de coup d'Etat, cette fois par le Colonel Ramadan Bokhit, alors que Déby rentrait du sommet de la CEMAC de Libreville. Une fois de plus, les éléments de l'armée française au Tchad ont déjoué le coup.

\* 29 mars, les rebelles du FUC attaquent Moudéina et tuent le Chef d'Etat Major de l'Armée de Terre.

\* Entre temps, la CPDC et le FAR s'entendent pour ne pas participer aux élections présidentielles fixées au 03 mai.

\* 13 avril : attaque armée de N'djaména au petit matin par le FUC de Mahamat Nour, et participation de l'armée française aux combats aux côtés des forces gouvernementales.

## LES AFFRONTEMENTS DU 13 AVRIL 2006



La visite d'une équipe du bureau national de la Ligue Tchadienne des droits de l'homme sur les lieux des affrontements dans les quartiers périphériques de N'Djaména a permis à celle-ci de se rendre compte de l'ampleur des dégâts consécutifs aux événements du 13 avril 2006. Des investigations et des témoignages sur les affrontements du 13 avril entre les rebelles du Front Uni pour le Changement Démocratique (FUC), et les forces gouvernementales ont révélé des graves violations des droits de l'homme dont sont victimes pour la plupart des paisibles citoyens qui n'étaient pour autant pas impliqués dans ce qu'il convient d'appeler incursion rebelle.

Ces affrontements n'ont pas fait des morts que dans les camps des rebelles et des loyalistes. Des victimes ont été dénombrées parmi la population civile. Des civils blessés en grand nombre par des engins tirés des deux camps et par l'explosion des véhicules minés. Certains civils sont morts de suite de leurs blessures causées par des balles tirées de part et d'autre, pendant les affrontements dans les quartiers périphériques de N'Djamena, et notamment au moment des ratissages opérés par les forces gouvernementales à la recherche des rebelles qui dans leur fuite ont trouvé refuge dans les concessions et les maisons des particuliers. Des opérations de ratissage qui n'ont obéissent à aucune logique conventionnelle en matière du droit de la guerre, violant ainsi allégrement les règles humanitaires de protection des civils en période de conflit armé. Des maisons percés par des obus gros calibre et mêmes des concessions entières ont été détruites par des explosifs lancés sur les toits pour peu que les rebelles s'y sont introduits pour échapper aux forces gouvernementales. Des citoyens ont vu ainsi tous leurs biens partir en fumée. Certains ont été obligés d'enterrer les cadavres des rebelles abandonnés sous leur nez avec tous les risques que cela comporte.

De nombreux blessés ont vu leurs jambes amputées et d'autres sont restés sans espoir de retrouver l'usage de leurs membres à l'exemple du nourrisson qui s'est retrouvé avec une jambe fracturée à plusieurs endroits. Des brûlures à des degrés avancés dont les victimes porteront des traces pour longtemps. On retrouve sur les lieux des affrontements, des véhicules calcinés contenant par fois des débris de la chaire humaine.

Les cadavres des rebelles enlevés à la pelle mécanique en masse et transportés par les services de la mairie de N'Djamena ont été enfouillis dans une fosse commune non loin de la ville selon les informations recueillis sur place.

Plus de 200 prisonniers rebelles dont un centrafricain se réclamant proche d'Ange Felix Patassé, tous détenus à la prison Galaxie de la gendarmerie nationale. Aucune information n'a filtré sur les conditions de leur détention. Ils ont été présentés officiellement au public le lendemain de leur arrestation. Ils devront être remis aux organisations humanitaires si l'on s'en tient aux déclarations du Chef de l'Etat tchadien. Aujourd'hui, la Croix Rouge internationale assure néanmoins le suivi de ces prisonniers rebelles dans leur lieu de détention.

Des nombreux enlèvements notamment dans les milieux Tama, Mimi, Arabe, et autres ethnies supposées proches des rebelles ainsi que des arrestations dans les rangs de l'armée nationale tchadienne ont été opérés. Des petits cireurs de chaussures, des vendeurs de thé, des commerçants détaillants et des personnalités religieuses n'ont pas été épargnés par les mailles du filet de la police politique (ANS) et de certains services de l'armée. Des officiers supérieurs et des hommes politiques accusés d'être de mèche avec les rebelles du FUCD n'auraient pas échappé à la vague d'arrestation liée aux évènements du 13 avril 2006. Ils sont pour la plupart détenus dans des lieux gardés secrets. Certains à l'exemple de l'Imam de la petite Mosquée de

Mardjane Daffack soupçonné d'avoir hébergé les rebelles a été lui conduit directement à la présidence de la République.

Il faut ajouter que l'ambassade du Soudan au Tchad aurait été encerclée dans la nuit du 17 au 18 avril 2006 par les éléments de l'armée nationale tchadienne venus à bord d'une vingtaines de Toyota. Le personnel de cette ambassade aurait été molesté au mépris des conventions de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques.

Selon nos enquêtes, les forces gouvernementales sont entrain de poser des mines aux alentours des quartiers périphériques en vu de contrer une prochaine incursion rebelle.

## **I- De nombreux blessés civils et militaires**

Les organismes humanitaires qui ont assuré le transport des blessés, dénombre 86 blessés confiés à l'hôpital de référence nationale parmi les quels on compte 12 civils, 7 blessés sont décédés de suite de leur blessure. Les mêmes informations ont été confirmées par les sources hospitalières. De ces blessés 45 sont confiés à Médecin Sans Frontière, 7 d'entre eux dont les parents ne se sont pas présentés, ont été assimilés aux rebelles et transférés à l'Hôpital de la garnison militaire sur instruction de la présidence de la République pour être soignés et soumis à l'interrogatoire par les services militaires indiqués. 6 des 10 blessés militaires de l'hôpital de référence nationale ont été évacués à l'extérieur.

Selon nos sources 92 blessés rebelles parmi lesquels on compte plus de 20 officiers ont été enregistrés à l'Hôpital de la Garnison militaire, 3 sont decédés de suite de leurs blessures, 1 s'est évadé, 22 rebelles sont en état de guérison partielle.

## **II- Les victimes des ratissages opérés par les forces gouvernementales le jeudi 24 avril 2006**

-**Djamal, fonctionnaire** au ministère des Travaux public a perdu deux de ses enfants déchiquetés par les obus, sa femme blessée à la jambe

-**Gali Guindja Ngoré**, tué par un obus tombé sur sa maison, sa femme et son petit fils blessés par les éclats

-**Mandyo Clarisse**, 24 ans, mère de deux enfants habitant le quartier Bouta Al Bagar, atteinte au bassin d'une balle tirée par les loyalistes qui pourchassaient un rebelle entré chez elle.

-**Djamné Justine**, veuve, mère de plusieurs orphelins, résidant au quartier Bouta Al Bagar. Les rebelles dans leur fuite sont entrés dans sa chambre pendant qu'elle préparait son petit déjeuner. Elle a pris fuite avec ses enfants. Sa maison de 2 chambres et un hangar ont été réduits en cendre par les explosifs que les loyalistes ont jetés sur le toit, tous ses biens sont partis en fumés.

-**Hawa Adé** 40 ans, mère de 6 enfants, résidant au quartier Ndjari Kawas, atteinte à la hanche par des éclats d'un obus qui a percé sa maison et broyé les jambes de son petit fils de deux ans nommé Adoum Awad.

-**Fatimé Oumar**, 50 ans a vu sa maison détruite par un explosif dont elle ignore l'origine. Elle s'est tiré de justesse quelques secondes avant l'explosion qui a fait écrouler le toit de sa maison

-**Bachir**, 50 ans père de 4 enfants à Ndjari Kawas, 4 rebelles dans leur débâcle sont entré chez lui alors que poursuivis par les loyalistes qui, devant le refus des rebelles de quitter leur abri, ont fait exploser la maison après avoir évacué le propriétaire et sa famille.

### **III-Les arrestations**

#### **Enlèvement des militants des droits de l'homme**

-**Mounodji Fidel**, étudiant en 2<sup>ème</sup> année de Droit à l'Université de N'Djamena et Président de la cellule de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme, 7<sup>ème</sup> arrondissement municipal de la ville de N'Djamena enlevé et gardé dans un des lieux secrets de détention et aux environs de 19 heures au rond point du 10 octobre.

#### **Les arrestations dans les ethnies proches des rebelles**

-**El Hadj Abba Zéne** , garagiste au quartier Diguel, arrêté le 16/04/06 puis libéré

-**Abdel Hamit**, Imam d'une petite Mosquée au quartier Mardjadafack, arrêté le 16/04/06 détenu à la présidence de la République, accusé d'avoir héberger les rebelles.

-**Gadin Mahamat** vendeur de Thé arrêté et déporté à Amsiné

-**Ali Mahamat** , commerçant, enlevé par les hommes en tenue

-**Hissein Hassan, Ibrahim, Adam Mahamat, Ibrahim Ahmat**, sont arrêtés le 18/04/06 à 15h 45 mn au quartier Bololo devant leur boutiques par la police pour une destination inconnue.

-**Neouse Fadoul**, élève au Lycée mixte la Solidarité, arrêté par l'ANS, la police politique 25/04/06 à 22heures au domicile, dans le quartier Goz-Atour et son grand frère nommé Abdicataire est recherché par l'ANS.

-**Hissein Ousman**, Marabout au quartier Goudji, pour une destination inconnue.

#### **Des arrestations dans les rangs de l'armée nationale tchadienne (ANT)**

-**Kamis Dokon**, chef d'Etat major 2<sup>e</sup> adjoint de l'armée de terre arrêté le 12 /04/06

-**Abakar Gaoui**, commandant de la légion d' Ati arrêté le 16/04/2005 avec ses gardes du corps

-Le **Colonel Daoud Yaya**, Préfet d'Iriba, ancien Directeur général de la Gendarmerie nationale a été arrêté le 18/04/06 puis libéré le 20/04/06.

-Colonel Abdel Ousman Ali, Directeur de service

### **Officiers de police tués**

La police nationale a été mobilisée sur les champs de bataille. Une quinzaine de policiers ont été ainsi réquisitionnés. Deux officiers ont trouvé la mort.

-Abba kori Commandant de la Police Nationale, protection de Brahim Deby

-Lieutenant Abderaman Saleh Chef d'antenne CA3

## **IV- Dissémination des mines**

Les quartiers périphériques de N'Djamena, notamment les quartiers Ndjari Kawas, Boutalbagara, Gaoui qui, ont servi des champs de bataille le 13 avril 2006 sont aujourd'hui transformés en champs de mine.

Moins d'une semaine après les affrontements, les forces gouvernementales ont procédé à une pose des mines aux environs des quartiers précités en vue de contrer une éventuelle incursion rebelle. Et cela, en dépit des risques énormes pour la vie de nos populations, celles qui partagent présentement l'espace avec des chars déployés sur le terrain par les loyalistes en attendant les attaques rebelles qui selon certaines sources sont plus qu'imminentes.

Il faut déjà s'indigner de la présence de ces mines antipersonnel qui ne feront que des victimes innocentes parmi la population civile souvent prise à partie par les belligérants dans une situation comme celle qui s'est passée le 13 avril 2006. Les enfants constituent la couche la plus exposée à l'état actuel des choses. Tenant compte de leur imprudence, leur naïveté et leur curiosité qui les poussent quelques fois à vouloir manipuler les engins de guerre qui se trouvent à leur portée. Un tel cas a été déjà observé le 13 avril, jour des affrontements, un véhicule miné et abandonné par les loyalistes, approché par les enfants a fait une dizaine de victimes pendant son explosion. L'on ne peut que s'inquiéter des conséquences pour les nombreux enfants de ces quartiers. Le 19/04/06 des enfants ont sauté sur ces mines, trois(03) d'entre eux ont trouvé la mort. Ces mines continueront à faire des victimes si des mesures ne sont pas prises pour préserver les populations des zones minées.

A Gaoui, trois mineurs ont sauté sur les mines : le premier est décédé des suites de ses blessures ; les deux autres, l'un amputé de ses deux jambes, et le second d'une jambe.

## En province

### Kyabé, chef lieu du département du Lac Iro

Suite aux affrontements entre les rebelles et les loyalistes à Kyabé dans le Département du lac Iro au Sud du pays, le Chef de Brigade de Kyabé a été tué par les rebelles qui ont saccagé les domiciles des autorités de la place dont celles du Préfet, du Secrétaire générale du département, le sous préfet de Kyabé et le trésorier départemental.

Les boutiques des commerçants Zakawa, membres de l'ethnie du Président Deby ont été systématiquement pillés. Les rebelles ont aussi emportés 6 fûts de carburant. Les radios émetteurs et récepteurs de la Contontchad, de l'ONDR, la gendarmerie ont été démontés par les rebelles.

#### **ETAT DE PERQUISITION DES CHAMBRES DANS UN QUARTIER LORS DES EVENEMENTS DU 13 AVRIL 2006 A N'DJAMENA**

VICTIMES	QUARTIER	HEURES	CARRE	MECANISME	DOMAGES	AUTEURS/ RESPONSABLES
Mme Djonkréo Mainé, ménagère	Habbena	10h	25	Fouille de 2 chambres	Vole de 25.000 F	Forces de l'ordre
Mr Djonpli Sari, Etudiant	Habbena	10h	25	Par saute du mur fouille de 3 chambres	Menace sur une dame dans la concession avec arme à feu	Forces de l'ordre
Yatcha Jean Claude père de famille	Habbena	10h 30	25	Fouille des chambres	Fouille sans menace	Forces de l'ordre
Gamo Koulyo, Etudiant	Habbena	10h 45	25	Fouille des chambres	Fouille sans menace	Forces de l'ordre
Dewa Koumta, père de famille	Habbena	11h	25	Fouille par défoncement des portes des chambres	Menace sur sa femme avec arme à feu	Forces de l'ordre
Un jeune homme du nom Ngaro Sou Joseph	Habbena	11h	25	Menace sur sa personne	Entraîné nu pied hors de la concession, il a été libéré grâce à la présence des nombreux passants	Forces de l'ordre
Un jeune homme du nom Hassan .	Habbena	11h	25	- Fouille des chambr	2 Portes-1 défonc	Forces de l'ordre

				es par défonc ement	ée - l'autre fendue avec couteau (arme blanche)	
Mbatnan Nadengar, feu diplomate tchadien à Tripoli qui est défunt	Habbena	11h	32	Fouille des chambres	Sans menace	Forces de l'ordre
Sanebaye Samedi, ancien agent de la santé malade couché	Habbena	11h	32	Fouille des chambres	Sans menace	Forces de l'ordre
Maloum Modou Adam, chef de Carré	Habbena	11h	32	Fouille des chambres	Sans menace	Forces de l'ordre
Plusieurs concessions dans le carré	Habbena		32	Ont été fouillés soit par défoncement des portes soit par pression sur les enfants qui étaient à la maison pendant que les parents étaient absents		Forces de l'ordre

**Les raisons évoquées sont : que les habitants du dit quartier ont pillé un véhicule militaire abandonné par les forces gouvernementales lors des combats entre rebelles et forces loyalistes le 13 Avril 2006 et qui avait explosé et causé des nombreuses pertes en vie humaine et des blessées surtout des enfants de 10 à 15 ans.**

**A l'heure actuelle, la répression continue de s'abattre sur les populations civiles : assassinats, enlèvements de jour et de nuit, par des hommes en tenue ou en civil. Ces répressions qui, au départ visaient essentiellement des personnes appartenant aux ethnies Tama, Mimi et Arabes, se sont élargies aux défenseurs des droits de l'homme :**

- **Interpellation de Tchanguiz Vatankhan, journaliste, président l'Union des Radios Privées du Tchad (URPT). Il avait signé un communiqué de presse appelant au report des élections présidentielles du 03 mai.**
- **Assassinat dans la nuit du 29 à deux heures du matin d'un boutiquier, Hassane Sakaradine, d'ethnie Tama sur son lieu de commerce.**
- **Double tentative d'enlèvement du Président de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme, appels téléphoniques anonymes, messages SMS proférant des menaces, mise sur écoute de ses téléphones, en même temps que le gouvernement brandit contre lui la menace de poursuites judiciaires pour avoir révélé les poses de mines anti-personnel dans deux quartiers périphériques de N'djamena.**

**Au lendemain du 13 avril, N'djamena est une ville en état de siège : il est à estimer par milliers les éléments des forces de sécurité, publiques, police politique, police parallèle**

déployés dans tous les coins des rues, les lieux publics, les lieux de loisirs qui surveillent et notent gestes et comportement des citoyens. Dans ces conditions, il est évident que recueillir des témoignages pour restituer l'ampleur des répressions qui se sont abattues ou qui se poursuivent sur les populations civiles.

**Conclusion : les leçons de cette journée du 13 avril**

Le régime du président IDI est confronté à une des rebellions les plus tenaces de son règne. Le président Deby est parvenu à cristalliser contre son pouvoir la haine de la plupart de ses compatriotes. Aujourd'hui, plus d'une demi-douzaine de mouvements rebelles écument les campagnes en attendant le moment psychologique pour, disent-ils, en découdre avec IDI. Si l'on ajoute à cette liste, la vingtaine des partis d'opposition intérieure, plus que jamais unis contre ses velléités de règne sans fin, et la grande masse des tchadiens impuissants certes, mais qui ne le vomissent pas moins, l'on peut dire que le président Deby est bien un homme seul. Le jeudi 13 avril dernier ce pouvoir a failli basculer aux mains des rebelles du Front Uni pour le Changement Démocratique (FUC) qui ont réussi la prouesse de venir jusqu'aux portes de la capitale croiser le fer avec l'armée du président Deby. Il paraît intéressant de décrire sommairement le fil des événements avant de tirer les leçons de cette menace sur le régime de Deby, d'en tirer les leçons et de faire des projections quant à son issue à l'égard de toutes les parties prenantes.

#### **Retour sur les événements**

La dernière offensive des rebelles sur les positions des forces gouvernementales du Tchad est extraordinaire à plusieurs titres.

Tout d'abord, elle témoigne de la détermination des rebelles qui, sur le coup ont fait preuve d'un savoir-faire militaire incontestable. Convaincu que le verrou d'accès au pouvoir en place se situe à l'Est, du fait que les rebelles sont basés dans cette zone et aussi au regard de l'histoire récente du Tchad, le président Déby a déployé presque toute son armée à l'est du pays, dégarnissant du coup de nombreuses régions militaires. Après avoir démontré leur capacité de nuisance aux forces de Déby à Moudéïna où les proches parents du président tchadien ont été réduits à néant, les rebelles ont vite fait de trouver la faille en contournant les positions des forces loyalistes, volant de victoires en victoires. En une journée, des villes clé du sud-est sont tombées aux mains des rebelles ouvrant la route sur N'Djaména et coupant le gros de la troupe de Déby de sa base. Tactiquement, tout laissait à penser que le régime au pouvoir a été défait. Et n'eût été le concours logistique de l'armée française, on n'aurait déjà parlé du régime de Déby au passé. Et encore que l'appui de l'armée française n'était pas que logistique !

Extraordinaire, l'offensive des troupes de Mahamat Nour l'est aussi par sa fulgurance. D'après des témoignages concordants, les rebelles ont pu investir la ville de N'Djaména avant même que le pouvoir ne puisse organiser sa contre-offensive. Les riverains de la zone du combat qui se sont levés tôt ce matin du 13 avril ont pu voir les rebelles faire leur entrée dans la ville plus de trente minutes avant le début des hostilités. La percée, dont ont fait échos les radios internationales, s'est donc faite aux premières heures de l'aube. Or du fait de la surveillance de la progression des rebelles par l'armée française qui ne s'est pas

gardée de transmettre la moindre indice à l'état major de l'armée nationale tchadienne, celle-ci, si elle était vigilante, et son chef la sentinelle la plus avisée, aurait dû prendre des mesures nécessaires pour contenir l'ennemi et au besoin le tenir éloigné des populations. C'est la moindre attention qu'on pouvait attendre d'une armée responsable et des dirigeants soucieux de la sécurité de leurs populations. En laissant venir les rebelles jusqu'à la capitale, Déby et sa troupe n'ont fait preuve d'aucune technicité. Bien au contraire, ils ont exposé les populations civiles aux dégâts collatéraux que nous avons déplorés ce jour. Et partant, cette défaite est aussi celle de l'armée française qui n'a pas su, malgré les moyens sophistiqués en sa possession, conseiller efficacement son protégé. Les victimes de ce jour sont donc principalement des victimes de la France. On ne le dira jamais assez, la guerre de nos jours est avant tout une guerre de renseignement et de logistique. D'où vient-il qu'avec les moyens de transmission et la logistique de l'Armée Française, on ait pu arriver au scénario de ce jour. On peut tout de même légitimement se demander les raisons de l'obstination des rebelles à entrer vaille que vaille à N'Djaména alors qu'ils se savaient pistés par les français au profit de Déby. Opérer sans être vu est un *b a ba* en matière de stratégie militaire. Il est en effet suicidaire de le méconnaître. Il a bien fallu une raison capitale pour amener les forces du FUC à le méconnaître. Certaines sources évoquent un deal entre rebelles et forces françaises qui auront fait long feu.

Enfin, l'offensive du 13 est extraordinaire de par le contexte dans lequel il est intervenu ; les faits marquants étant la modification de la constitution en juin 2005 et le refus d'engager un dialogue politique pour rechercher les voies d'un règlement consensuel du malaise tchadien. Que le président IDI ait conquis le pouvoir par la force et s'y soit maintenu de force en usant de fraudes et de démagogie n'est un secret pour personne. Mais il y est parvenu sans trop de peine du fait des divisions chroniques de la classe politique, de la docilité de la population aiguës par la crainte malade des représailles dont elle a été servie depuis des décennies et surtout de la mise à partie du génie de l'élite intellectuelle appâtée par une corruption sans précédent dont le locataire du palais rose a su s'en rendre maître. Mais pour la première fois ces différentes tares du paysage politiques sont tombées les unes après les autres comme une citadelle en carton. L'opposition ne parle désormais plus que comme un seul homme et ce, de concert avec la société civile. La docilité légendaire des tchadiens s'est émoussée ; l'exemple en a été fourni au référendum du 06 juin 2005 où le président Deby et son parti ont été ouvertement désavoués. Reste la corruption intellectuelle dont la fin est une œuvre de longue haleine, mais il existe de nombreux tchadiens encore irréprochables qui permettent de nuancer ce point. Et beaucoup de tchadiens ayant pactisé avec IDI ont prouvé ces dernières années qu'ils étaient capables de ruptures fracassantes. Dans ces circonstances donc, le refus du président IDI de dialoguer s'apparente à une démonstration de force dont la réplique est à rechercher sérieusement, notamment dans la constitution. Quand un peuple est victime d'une oppression aveugle, le recours à la résistance pour s'en débarrasser est légitime. Mais on a vu les limites, au regard de l'empire de la peur. C'est pourquoi, sans vouloir les légitimer, les multiples rebellions au régime se justifient donc. IDI l'a compris qui agite l'épouvantail de la menace soudanaise pour s'allier l'opinion internationale. D'ailleurs, on l'aura vu ce 13 avril, les populations tchadiennes n'attendaient qu'à ovationner les nouveaux libérateurs.

De ce qui précède, le soutien inconditionnel de la France au président IDI ne peut se comprendre. Le philosophe Henry Bergson a eu ces mots justes : « *les grandes erreurs politiques viennent presque toujours du fait que des hommes oublient que la réalité bouge et qu'elle est en mouvement continu. Sur dix erreurs politiques, il y'en a neuf qui consistent simplement à croire encore vrai ce qui a cessé d'être* ». Assurément, les positions du président tchadien et de ses parrains français procèdent d'une multitude d'erreurs politiques gravissimes.

### **La fallacieuse théorie de la stabilité**

Paris serait soucieux de préserver la stabilité du Tchad en particulier et celle de la sous région dans son ensemble. Il a distillé l'idée que si le Tchad échoit à un régime proche de Khartoum, il tombera soit dans le giron américain sinon chinois, soit il basculera dans l'islamisme. Dans un cas comme dans l'autre, la France perdra pied au Tchad et probablement dans la région. Qui plus est, la situation du Darfour pourrait se compliquer. Cette théorie est d'autant plus fallacieuse qu'elle ne tient pas compte des intérêts des populations concernées. Au contraire, si la France facilite l'avènement d'un régime réellement démocratique, le peuple tchadien lui saura reconnaissance et renforcera ses relations avec elle.

Ensuite, la fin de la guerre au Tchad emportera certainement la fin du conflit du Darfour. L'épicentre du conflit soudanais se trouve bien au Tchad. Il ne faut pas perdre de vue que le conflit du Darfour doit sa naissance en 2003 à la présence d'un régime zaghawa au Tchad qui n'a rien fait pour décourager les rebelles dont la majorité faisait partie de l'expédition qui a porté IDI au pouvoir. D'aucuns ont cru que l'hégémonie de cette tribu sur le Tchad pourrait s'étendre jusqu'au Soudan. Il suffira de la neutralité de N'Djaména pour que des concessions raisonnables de Khartoum facilitent la paix.

### **La fallacieuse protection des ressortissants français au Tchad.**

La protection des ressortissants français n'a jamais été la préoccupation des autorités françaises. Pour preuve au niveau individuelle cette protection est inexistante. Une anecdote pour illustrer cette affirmation. En 1998, une jeune française, Odile X, a été violée par une poignée d'éléments de la garde de Deby à deux pas du collège Sacré Cœur. La France n'a rien fait pour que les auteurs de ce crime odieux soient retrouvés et châtiés conséquemment. L'affaire a été étouffée. L'ambassadeur de France de l'époque, le nommé Jacques Courbin, ne s'est préoccupée que du rapatriement de cette jeune fille. Quelle est cette administration qui se moque de la protection des individualités françaises et qui prétend se soucier de la protection des français dans leur ensemble ?

Ensuite si l'on peut admettre que les tirs de semonce à N'Djaména constituaient « *un message politique aux rebelles* », elle ne s'aurait s'expliquer à Adré et à Moudéina où la présence des français est plus qu'hypothétique. Les éventuels français dans cette localité pouvant se compter sur les doigts d'une main, il aurait été plus simple de les évacuer sur la capitale et opportunément en dehors du Tchad.

**L'Afrique n'a que trop souffert de cette idiotie hexagonale dépourvue de toute fibre de solidarité à l'égard des populations qui les accueille dans le bonheur et qu'ils abandonnent dans les moments difficiles.**

**Enfin, a-t-on besoin de tirer « des coups de semonce » quand il est simple de faire partir ses ressortissants sous des cieux plus cléments ? Dans le cas du Tchad il faut dire que la présence des français est estimée à quelques 1500 âmes. Rapporté à la population tchadienne qui elle est de l'ordre de 8000000 de personnes, on comprend plus aisément l'idée que Chirac et ceux qui pensent comme lui se font de la vie des populations d'accueil. La vraie raison de ce protectionnisme français est à rechercher du côté des éventuels intérêts pour lesquels De Gaulle a tant salivé. La France n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts, c'est connu. Faut-il pour autant défendre ses intérêts au mépris des valeurs humanitaires qui caractérisent la France et contribuent encore à son rayonnement dans le monde ? En plus la recherche des intérêts d'un pays autorise-t-il à méconnaître ceux du pays partenaires. Il nous semble que la préservation des intérêts mutuels est possible dans le cadre des rapports sains qui garantissent les valeurs morales et d'équité.**

#### **La fallacieuse carte de l'invasion soudanaise**

**Le gouvernement tchadien a délibérément choisi d'incriminer le Soudan pour une rébellion dont les causes sont indubitablement internes. Le but de cette stratégie est, au moment où le régime est confronté à une crise de légitimité, double. Il s'agit tout d'abord d'amener les tchadiens à un sursaut de patriotisme nécessaire pour la justification d'éventuels sacrifices. Mais le risque d'une telle politique, c'est de parvenir à l'escalade avec un pays voisin dont la puissance est à l'évidence inestimable. Aussi, subodorant la force de frappe du Soudan, le régime recherche la solidarité internationale avec la mise sous mandat onusien du Darfour. Le déploiement d'une force onusienne au Darfour constituera sans nul doute un paravent contre toute attaque rebelle. Voilà un cheval de Troie qui occulte toute réalité intérieure. Point de dictature, point de mauvaise gouvernance, point d'obscurantisme et de crime économique...rien que seize année d'un bonheur équitablement partagé ! Le Soudan doit donc payer pour avoir voulu perturber le sommeil de tout un peuple. Certes, les rebelles ont pour base le Soudan. Et ils sont certainement soutenus par le Soudan, tout comme le Tchad soutient les rebelles du Darfour, mais la raison de leur existence est d'abord interne au Tchad.**

**La stabilité du Tchad n'est donc pas menacée outre mesure. Pas plus qu'elle ne l'était en 1990 ou en 1982. Cette situation n'est inquiétante que parce qu'elle est porteuse d'exactions diverses, des violations des droits humains ainsi que de la limitation des libertés fondamentales. Seule l'existence des tchadiens est menacée. Ceci, parce que le régime en place se croit investi du pouvoir de jouer les gendarmes dans la sous région et de promouvoir un gouvernement des plus prédateurs. La solution qui vaille est celle qui consistera à satisfaire les desiderata du peuple tchadien. Toute autre attitude ne fera que reporter des situations insurrectionnelles semblables à celle de ce 13 avril. D'où des conséquences fâcheuses pour chacune des parties. Il faut apprendre à écouter le peuple.**

### **A l'égard de la France**

**A force de surfer sur les rivalités diverses, la France pourrait bien se retrouver esseulée sur la scène internationale. Il faut relever que les générations qui montent ne se sentent pas forcément solidaires de leurs anciens. L'opinion que les tchadiens ont de la France à l'issue de ces événements du 13 avril ne souffre d'aucune ambiguïté. Les tchadiens pensent que les français ont guidé les rebelles jusqu'aux portes de N'Djaména pour obliger le président Deby aux abois à leur concéder on ne sait quoi qui renforce leur position au Tchad. De nombreuses sources confirment en effet que les rebelles autant que le régime en place étaient en négociation avec la France. Et pour éviter des casses dans les quartiers nord de la capitale où habitent les ressortissants français et qui par ailleurs abrite le centre névralgique des affaires, les rebelles ont été orientés à faire leur entrée par les portes Est-Sud où la vie ne vaut pas d'être préservée. Quelle est la portée morale des relations de coopération avec cette France là ? Pas plus que la naissance d'un sentiment anti-français à redouter, l'on comprend qu'il s'agisse d'enjeux géostratégiques.**

### **A l'égard du pouvoir de N'Djaména**

**Ici il n'est nullement besoin de faire des prédications tonitruantes. Il suffit de mettre le doigt sur les erreurs à éviter pour garantir l'épanouissement du tchadien. Le véritable remède aux maux qui minent le bon fonctionnement de nos institutions est la démocratie intégrale, la réorganisation des forces de sécurité, la gestion de l'économie et des finances de l'Etat. Pas un système de gouvernement qui favorise un groupe ethnique au détriment des autres. Ce n'est hélas pas ce qui s'est passé ce 13 avril où les militaires issus des ethnies autres que zaghawa ont été abandonnés en rade au niveau du camp des martyres sans armes. Si les rebelles ont été applaudis, c'est justement parce que la majorité des tchadiens ne se sentent pas solidaires du régime en place.**

**Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme**